FORMATION

«Sécurité des compléments alimentaires: comment se traduit-elle ? Comment justifier la sécurité de mes ingrédients/produits ? »

DEUX MATINÉES : LUNDI 22 AVRIL & MARDI 23 AVRIL 2024

SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES: COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ?

Les 22 & 23 Avril
9h00 – 12h30

Objectifs

- Maitriser la règlementation liée à la sécurité des produits.
- Appréhender les notions de base de la toxicologie.
- Questions/Réponses – Echanges sur le sujet.

Public concerné

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou commercialisation de compléments alimentaires (DG, chef de projet, services réglementaire, R&D ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers. Les bases de la règlementation sont reprises en début de formation.

Connexion des participants

Présentations / Tour de table des attentes et objectifs de chacun

La sécurité des compléments alimentaires

- **Point reglementaire sur la sécurité des compléments alimentaires :**
  - L'obligation générale de sécurité
  - Règlementation UE
    - → Novel Food
    - → Nouvel additif
  - Règlementation Nationale (France)
    - → Arrêté Plantes
    - → Arrêté Substance
- **Principales notions de toxicologies à connaître**
- **Les dossiers de sécurité obligatoires**
  - Novel Food
  - Nouvel additif
  - Arrêté Plantes
  - Arrêté Substances

⇨ **Quiz, exercices:** Quelle sécurité pour quel ingrédient ?

- **La sécurité sur la base du volontariat**
  - La dose de sécurité
  - Les populations à risque
  - Les contre-indications
- **Les points à retenir**

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

CERTIFICATION DE SYSTÈME QUALITÉ DNV ISO 9001

PHARMANAGER development

FORMATION

«Sécurité des compléments alimentaires: comment se traduit-elle ? Comment justifier la sécurité de mes ingrédients/produits ? »

Les 22 & 23 Avril
9h00 – 12h30

FORMATRICE

CÉLINE POZZA

SCAN ME

- Chargée d'Affaires Scientifiques et Réglementaires – Toxicologie, Médicaments, Biocides, Annexes III plantes.
- Ingénieur conseil chez Pharmanager Development.

MOYENS PÉDAGOGIQUES PENDANT LA FORMATION

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation des acquis à compléter en fin de formation, attestation de suivi de formation.

DATE ET LIEU - 2 MATINÉES DE WEBINAR

Lundi 22 Avril 2024 + Mardi 23 Avril 2024 (9h00-12h30)

TARIF PAR SESSION

750 € HT (TVA : 20 %, soit 900 € TTC)

Pour vos demandes de prises en charge par votre Opérateur de Compétence (OPCO) Pharmanager Development possède un numéro de déclaration d'activité : 5249 03216 49.

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

CERTIFICATION DE SYSTÈME QUALITÉ DNV ISO 9001

PHARMANAGER development

BULLETIN D'INSCRIPTION

SESSION : « SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES: COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? - WEBINAR (22 ET 23 AVRIL 2024 DE 9H00 À 12H30) »

Nom de la société : _____

Nom du signataire : _____

N° TVA Intracommunautaire : _____

PARTICIPANTS

NOM : .....
PRÉNOM : .....
Fonction : .....
e-mail : .....

NOM : .....
PRÉNOM : .....
Fonction : .....
e-mail : .....

NOM : .....
PRÉNOM : .....
Fonction : .....
e-mail : .....

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

TOTAL : **€ HT**

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.

NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ À FACTURER :

Date : *Signature :*

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

CERTIFICATION DE SYSTÈME QUALITÉ DNV ISO 9001

PHARMANAGER development